

République Française
 Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 04 juin 2026

Délibération n°2026/097

Objet : Acquisition de bacs de collecte : demande de financement

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-six, le quatre juin, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	34	39	Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance.
Pour	Contre	Abstentions	Le quorum est atteint.
39	-	-	

Présents : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – ANTONIOTTI Jean-Nicolas – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Laurent – ESCOBAR-SANTINI Alexandra – GENUINI Benjamin – GIOCANTI-MALASPINA Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GUINTINI Patricia – LECA Dominique – MARIANI Frédéric – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – SUZZONI François-Noël – TADDEI Marc – TORRACINTA Marcel.

Absents représentés : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ESCOBAR-SANTINI Alexandra – COSTA Angèle a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à TADDEI Marc – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – RAFFO Marie a donné procuration à ORSINI Joseph.

Absents : ANTONELLI Jean-Toussaint – FERRANDI Paul-Vincent – LIONS Romain – MARTELLI Camille – ORSINI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – SAULI Joseph.

Convocation envoyée le : 29/05/2026	Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 10/06/2026
Et affichée le : 29/05/2026	

Afin de répondre au besoin du service, le Président indique qu'il convient de faire l'acquisition de bacs pour la collecte :

- 133 bacs ordures ménagères
- 100 bacs pour le porte à porte chez les commerçants
- 30 bacs pour les cartons

La société CORSE COLLECTIVITES chiffre l'opération à 47 077,00 €HT.

Il propose de solliciter des financements de la Collectivité de Corse au titre du PACTE Paese vivu selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération HT	47 077,00 €	
CDC – PACTE	32 953,90 €	70%
CCIRB	14 123,10 €	30% + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, :

- **APPROUVE** l'opération,
- **APPROUVE** le plan de financement tel que précité ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter de la Collectivité de Corse, au titre du PACTE Paese vivu, une subvention d'un montant de 32 953,90 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes afférents.

Fait à L'Île-Rousse, le 04 juin 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI

Le Président,
Lionel MORTINI

